



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 25 mai 2021  
N°1034

**NOTE AUX REDACTIONS**



**Agnès PANNIER-RUNACHER,**  
ministre déléguée chargée de l'Industrie,

**se rendra dans la Sarthe (72) pour un déplacement  
consacré à la reconquête industrielle**

**Mercredi 26 mai – A partir de 10 h**  
*Bessé-sur-Braye et La Ferté Saint-Bernard*

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, débutera son déplacement dans la Sarthe par une conférence de presse consacrée à la présentation du projet d'implantation d'une unité de production de gants en nitrile de Kolmi-Hopen à Bessé-sur-Braye, aux côtés de **Christelle Morañçais**, présidente du Conseil régional des Pays de Loire, de **Gérald Heuliez**, directeur général du Groupe Kolmi-Hopen, et **Pierre Petit**, président de Paper Mill Industries, et en présence des élus du territoire.

La ministre visitera ensuite l'entreprise *Eliopack* à La Ferté Saint-Bernard, sur le Territoire d'industrie Vallée de l'Huisne. *Eliopack* a pour activité principale l'impression (en héliogravure et flexogravure), le complexage et le découpage de tous types de supports d'emballage. Elle est lauréate du plan France Relance via le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Le projet permettra de répondre à l'augmentation de production des industries pharmaceutiques rapatriant sur le territoire national leur propre production de médicaments. Cela passera par l'investissement dans une ligne de production plus rapide et plus écologique. L'entreprise vise également à développer la production pour un tout nouveau marché d'emballage récemment relocalisé en France. Le projet sera fortement créateur d'emplois, avec une prévision minimum de 20 nouvelles embauches.

## **Déroulé prévisionnel :**

*Sauf mention contraire, toutes les séquences sont ouvertes à la presse*

Séquence 1	<i>Bessé-sur-Braye</i> <i>Rendez-vous à l'adresse suivante : 17 rue du 8 mai 1945, Bessé-sur-Braye</i>
10 h	Accueil républicain
10 h 05	Conférence de presse
Séquence 2	<i>La Ferté Saint-Bernard</i> <i>Rendez-vous à l'adresse suivante : rue Pierre Gilles de Genne, La Ferté-Bernard</i>
12 h	Arrivée de la ministre
12 h 05	Présentation puis visite de l'entreprise <i>Nombre de places limité</i>
13 h 25	Point presse

**Merci de vous accréditer auprès de la préfecture de la Sarthe :**

[pref-communication@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-communication@sarthe.gouv.fr)

***Le port du masque sera obligatoire, merci de bien vouloir vous munir du vôtre.***

## **A propos de France Relance :**

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan de relance, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. France Relance est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

France Relance mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Un portail de data visualisation territorialisée a été conçu par la Direction générale des Entreprises (DGE), avec l'appui du Bercy Hub du secrétariat général de Bercy, pour faciliter l'accès et la visualisation des données relatives aux projets lauréats des différents appels à projets lancés dans le cadre de France Relance.

Ces données publiées en open data concernent les projets lauréats de six mesures de France Relance dans l'industrie : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

**Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié à France Relance :**

<https://planderelance.gouv.fr>

## **A propos du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**

Pour permettre ce rebond, le Gouvernement a annoncé dans le cadre de « France Relance », le lancement d'un « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ». Ce fonds s'inscrit dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018. Doté par l'Etat de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, ce Fonds vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre six mois et un an.

Le processus de sélection des projets soutenus se fait grâce à l'étroite collaboration entre les préfetures de région, les conseils régionaux et Bpifrance. Les projets retenus doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

### **Contact presse :**

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher  
[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)